



L'île - Saint Aubin – Saint Maurille

## Compte rendu : Définitif

De la séance plénière du jeudi 03 mars 2022

- ❖ **18 : Présents** : Bazire Dominique / Debotte Benoit / Gaillard Yohann / Guillou Gilbert / Jamin Isabelle / Jarry Moricette / Kliszowski Jérôme / Lefebvre Didier / Marvy Jean-Francois / Marvy Jacqueline / Masurier Elodie / Meilleroux-Sabic Odile / Moreau Gérard / Poirier Xavier / Robin Julien / Rosaenz Fabienne / Vogels Christian / Yannou Hervé.
- ❖ **5 : Excusés** : Bremond Etienne / Caillé Olivier / Dessaux Guillaume / Lecomte Delphine / Primout Lucille.
- ❖ **5 : Absents** : D'Arlhac Charlotte / Le Coguiec Fabien / Pejac Vincent / Regragui Sidi Kamal / Vigogne Thierry.
- Le Comité de Quartier compte à ce jour : 28 membres.
- Secrétaire de séance : Guillou Gilbert.

L'ordre du jour ayant été défini avant l'attaque Russe sur l'Ukraine, l'actualité m'oblige à traiter en premier l'un des sujets de la rubrique « actualités » : « L'aide aux Ukrainiens ».

La Mairie, sur le site de la ville des Ponts de Cé souhaite canaliser les possibilités d'hébergement pour accueillir des réfugiés Ukrainiens.

Se faire connaître sur le site :

<https://www.ville-lespontsdece.fr>

----- Ouverture de la séance à 20 heures. -----

- Point numéro 1 : Intervention de Monsieur Désoeuvre.

### L'aménagement du Port du Grand Large et du Quai de Jemmapes.

#### 1 - Éclairage.

L'esquisse des travaux qui est un document de travail, non encore finalisée, n'a pas été présentée, parce que l'emplacement des lampadaires et des accroches sur les murs ne sont pas définitivement entérinés faute de l'avis de quelques riverains concernés.

L'enfouissement de la partie électrique et celui d'orange seront fait à l'identique.

Le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (Siéml) doit commencer l'enfouissement le 04 avril 2022 (3 mois de travail).

#### 2 – Travaux de voirie.

Quant à la voirie du Port du Grand Large c'est un projet retenu dans les investissements lourds de la ville. C'est IRH (Antea Group IRH Ingénieur Conseil) choisi par Angers Loire Métropole qui proposera une rencontre avec les riverains.

#### 3 – Passerelle.

Pour la passerelle qui est de la compétence de la commune l'esquisse (petit parking/ entrée du quai) est en attente de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les travaux : Après l'enfouissement sur 2 ans 2022 à 2023.

A noter : que les animations d'été seront peut être un peu perturbées par les travaux qui vont durer 3 mois par rapport à l'année dernière.

## Aménagement du Port des Noues.

### 1 - Mise en place d'un ponton d'accostage.

Il y a un appel à projet pour les utilisateurs du ponton qui n'est pas encore validé par le bureau d'étude car il a fallu démonter le ponton à cause de la côte de la Loire.

Pour mémoire il sera utilisable à une côte de +/- 0.00 à la station des Ponts de Cé à +/- 1.17.

S'il n'y a pas de propositions le ponton sera ouvert aux particuliers.

L'inauguration pourrait être faite en avril ou mai en fonction de la côte de la Loire.

Photo-montage vue du Pont Dumnacus.  
Ponton amarré au quai par bracons, sans pieux,  
et passerelle lancée depuis le bas de la cale



Le Ponton : image non contractuelle

### 2 – L'aménagement du Port des Noues.

Le sablage de la placette piétonnière a été rendu nécessaire par l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) qui demandait que le bitume noir soit terni. 2 possibilités pour le faire : soit le sablage ou le grenailage.

(Pour information : Le procédé du grenailage consiste à projeter par jet d'air comprimé, à grande vitesse et en continu, des microbilles d'acier sur la surface d'un ouvrage pour en modifier la structure superficielle).

C'est le sablage qui a été choisi.

Mais au démarrage le travail a été effectué sans protection pour les biens alentours.

Suite à une réunion de chantier il a été remédié au problème et le sablage a été effectué en protégeant les biens alentours de la poussière. Il en résulte de cela que la placette a une partie plus noire que l'autre, la différence devant s'atténuer avec le temps.

### Les arbres du tour de la baignade.

Une expertise a été réalisée sur les peupliers qui n'appartiennent pas à la commune mais au territoire des espaces naturels. Le conservateur des espaces naturels a été convié et on lui a montré l'expertise. Arbres abattus et d'autres en examen : ceux en bordure vont être éradiqués car une branche est tombée sur la clôture de la baignade.

La zone sera aménagée de manière à redonner une autre vision des bords de Loire.

(Ilots aménagés avec des ganivelles en bois d'arbres d'essence ligérienne).

A terme tous les peupliers seront abattus sur une période de deux ans. Resteront les frênes. Il y aura une replantation à la demande du conservatoire des espaces naturels à l'automne et on va laisser les drageons s'épanouir. C'est le ré ensauvagement qui correspond au plan climat. Ce phénomène de ré ensauvagement est déjà commencé dans un fouillis de broussailles.

### Les Pigeons.

Sur ce sujet il y a eu précédemment 2 réunions publiques le 23 novembre 2018 et le 07 décembre 2021.

Le résultat de la première capture entre 2018 et 2019 est de 300 pigeons abattus. (Capture et tir à la carabine).

Ce qui a évité la naissance de 1000 pigeonneaux.

La mairie va traiter, avec AH2A (Organisme Hygiène Antiparasitaire et Aéraulique basé à Beaucouzé) 2 saisons de captures en mars avril mai puis en septembre octobre et novembre sans traiter leur habitat pour diminuer la colonie. La pose de picots comme au théâtre des dames et à l'église Saint Maurille peut être aussi une solution pour les particuliers.

### Le Parc Kléber.

A la demande des riverains la mairie a travaillé pour rendre l'espace plus restreint et plus ludique : éco pâturage, (actuellement il y a une structure jeu vieillotte), vergé partagé, aire de jeu et 2 buts pour faire un petit terrain de football.

Il y aura une sécurisation de l'entrée avec un portique et des poteaux pour empêcher l'entrée de véhicules de même que sur toutes les longueurs où seront incorporés des blocs de ciment camouflés dans la verdure.

La pompe de relevage des eaux usées sera masquée par une palissade.

Le projet de jeu devrait être un parcours de motricité sur l'espace enherbé qui puisse servir à des enfants de 3 à 12 ans. L'enveloppe budgétaire est de 40 000€ pour équiper le parc.

- Point numéro 2 : Intervention de Monsieur Vincent GUIBERT sur 2 sujets.

### Budget participatif :

C'est un des outils de démocratie locale qui permet aux habitants à partir de l'âge de 11 ans de proposer des projets d'intérêt général. L'enveloppe est de 50 000€ par année jusqu'à la fin du mandat.

Ces projets doivent être des investissements avec peu ou pas de fonctionnement.

Exemple : une fontaine.

Chaque projet ne doit pas dépasser les 20 000 € pour qu'il y en ait au moins 3.

Autres critères :

- Réalisable dans les 2 ans.
- Dépendant de la mairie
- Et non défavorable à l'environnement.

Exemples de projets proposés :

- Observatoire ornithologue
- Scène en plein air dans le parc de la Guillebotte
- Cheminement le long de l'Authion et de la Loire pour les poussettes et les fauteuils roulants.

Calendrier :

Clôture des inscriptions sur la plateforme dédiée : le 31 mars 2022 sur le site de la mairie.

Instruction des projets par les services techniques Jusqu'au 30 août 2022.

Le vote débutera au forum des associations du 03 septembre 2022 et se poursuivra jusqu'au 30 septembre 2022.

Cérémonie le 15 octobre 2022 (Journée citoyenne).

#### Un Comité de pilotage est mis en place :

Florence Derouet (Directrice de la vie associative).

Clara Guillet (Stagiaire).

Delphine Lecomte

Vincent Guibert.

Et 1 référent par Comité de Quartier.

Ce comité sera réuni 3 ou 4 fois.

**---- Par conséquent : si l'un d'entre vous souhaite se présenter en qualité de référent de notre Comité de Quartier, qu'il se fasse connaître de Delphine Lecomte le plus rapidement possible.**

## L'Atelier Culturel

La consultation citoyenne portant sur la culture aux Ponts de Cé avait commencé par un sondage auprès de la population sous forme d'un questionnaire (300 réponses environs).

Cette consultation entre dans sa seconde phase par 3 ateliers ouverts au public

- Le 24 mars 2022 à la médiathèque de 20h00 à 22h00 : thème « *Quelle offre culturelle aux Ponts de Cé ?* ».
- Le 02 avril 2022 salle de la Chesnaie de 10h30 à 12h30 : thème « *Vivre ma culture connaître ta culture* ».
- Le 06 avril salle Nelson Mandela de 18h30 à 20h30 : thème « *La culture, ce lien qui nous rassemble* ».

## Point numéro 3 : Appel à volontaires par Yohan Gaillard

Yohan fait appel à des volontaires pour la tenue des bureaux de vote à l'occasion des élections Présidentielles qui se tiendront les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Il y a un second bureau de vote sur Saint Maurille (à l'école de musique) pour lequel il faut des volontaires.

## Point numéro 4 : 6 Actualités présentées par Odile Meilleroux-Sabic

### Construction d'une piscine

Intercommunale dans la zone du Moulin Marcille aux Ponts de Cé.

Financement prévu : 3 Millions d'euros : Les Ponts de Cé / 3 Millions : AML / 1.5 Millions : Trélazé et Loire Authion.

Frais de fonctionnement : de 350.000 à 400.000 € par an.

La taille de cette piscine se situera entre celle de Beaucouzé (Couzé'o) de 400 m<sup>2</sup>) et Aquavita (1600m<sup>2</sup>) autour de 800m<sup>2</sup> avec ouverture prévue en 2025.

### Le territoire intelligent.

7 communes dont les Ponts de Cé vont expérimenter pour une extension future à toute l'agglomération, en partenariat avec l'école d'ingénieurs « ESAIP » de Saint Barthélémy d'Anjou, **le territoire intelligent**.

Cela consiste à la gestion par exemple des feux tricolores, de l'arrosage piloté, de l'éclairage etc.

Ce sont des domaines dont l'utilisation peut être améliorée par l'utilisation de l'Intelligence Artificielle via le principe des algorithmes.

### Travaux à la Maison de retraite des cordelières.

Que ceux qui se promèneront devant la Maison de Retraite « Les Cordelières » ne soient pas surpris, de gros travaux vont y avoir lieu.

Il s'agit d'augmenter la taille de chaque chambre, de passer de 142 chambres à 162 et d'accueillir une vingtaine d'étudiants.

### Travaux de voirie aux Ponts de Cé.

2 zones de travaux vont impacter la circulation aux Ponts de Cé.

La rue David d'Angers sera parfois complètement fermée à la circulation entre le 04 avril et le 13 juillet 2022 pour le remplacement des réseaux d'eau usées et potables. En mai et juin se sera l'avenue Amiral Chauvin qui subira des travaux pour la mise en place d'une piste cyclable jusqu'à la commune de Sainte Gemmes sur Loire.

### Bar associatif.

Ouverture d'un bar associatif ouvert chaque vendredi de 18h30 à 23h00 nommé « La timbale » situé 3 promenade d'Emstal. Au programme jeux de société et vente de boissons (bières et vin local, jus de pomme, thé, café etc.) pour favoriser les rencontres et le lien social. Ce bar est tenu par des bénévoles.

### Opération 94 naissances 94 arbres.

94 arbres ont été plantés en décembre 2021 près de la salle du Val de Louet, correspondant aux 94 naissances de l'année 2020 dans la commune.

### Point numéro 5 : Présentation « Commission du Végétal » par Jean-François Marvy

4 sujets retenus :

#### 1 - Relance du fleurissement de trottoir.

Enquête à la mairie pour savoir quels citoyens ont commencé la végétalisation de leur trottoir puis l'ont interrompu.

Savoir pourquoi permettra peut être de trouver d'autres solutions pour redémarrer le fleurissement de trottoir.

#### 2 - Création d'un circuit végétal.

Création d'un circuit végétal dans le quartier de l'île en lien avec le projet de Monsieur Désoeuvre de re-naturalisation de l'île. Amélioration du pourtour du camping et de la baignade.

Circuit avec des étapes mentionnant le nom d'une plante, d'un arbre, (approche pédagogique).

#### 3 - Création d'îlots de fraîcheur en ville.

Ilots de fraîcheur en ville , voire une forêt urbaine pour réduire la température en centre ville.

Il y a un projet au niveau de l'agglo avec concertation des citoyens qui sera clos dans 9 mois.

#### 4 - Les arbres remarquables.

Les arbres remarquables sont protégés. Un seul arbre de ce type aux Ponts de Cé au château de Belle Poule. Un arbre remarquable se définit par son nom spécifique, sa taille, sa présentation etc.

Yohan demande si on a regardé le PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour voir les arbres identifiés pour les préserver. C'est « la sauvegarde de l'Anjou » qui est une Fédération de protection de l'Environnement et Patrimoine en Maine-et-Loire, qui recense les arbres remarquables et pousse la collectivité à classer les arbres. Plusieurs classements : arbres remarquables / arbres des documents d'urbanisme.

### Point numéro 6 : Présentation « Commission Patrimoine » par Yohan Gaillard.

La commission Patrimoine s'est réunie 2 fois.

La première réunion a consisté à lister des sujets dignes d'intérêts par les membres qui sont au nombre de 5.

- Les « rimiaux » : (terme qui désigne un poème ou un conte rimé en langue angevine, de petites pièces ou monologues en parler d'Anjou).
- Le Château Musée : Décision d'une visite guidée organisée par Jacky Pineau
- L'église Saint Aubin : Le parking gêne la visibilité de cette église.
- La chasse au trésor : Traditionnellement cette animation se déroule pendant la journée du patrimoine. Gilbert Guillou propose pour le départ de la chasse que soit installé un barnum par exemple dans les douves du château.

- **La boule de fort** : Vincent Péjac se propose d'aller rencontrer les membres de la société « le commerce » (terrains de boules traditionnelles) située rue du Commandant Bourgeois afin d'alimenter un projet d'initiation à cette activité typiquement angevine.

La seconde réunion a été principalement consacrée aux conclusions à tirer de la visite du château et des travaux à entreprendre.

- Main courante d'escalier à l'avant du château.
- Main courante également pour les escaliers intérieurs.
- Changement de quelques dalles d'ardoise de l'escalier intérieur.
- Détecteur de présence dans l'escalier intérieur.
- Fixation de carreaux de terre cuite dans l'espace du « Roi René ».
- Globalement revoir l'électricité.
- A l'extérieur l'éperon du château nécessite une réfection pour laquelle une subvention est possible étant donné que l'extérieur du château est classé.

Lucile Primout a eu un entretien téléphonique avec la Fédération des Ecomusées et des Musées de Société (FEMS). Il en ressort que pour pouvoir prétendre à des subventions il faut définir clairement un objectif pour le château-musée. « A quoi servira ce château demain ? »

Yohan Gaillard a proposé d'articuler le travail de réflexion de la commission autour de 3 ateliers de 2 heures pour définir les objectifs.

Un premier avec les principaux acteurs de la culture et du tourisme.

Un second ouvert à la consultation en ligne de la population.

Un troisième pour la finalisation par les seuls membres de la commission.

Le but est de monter un dossier d'obtention de subventions par nos élus pour la restauration du château.

La prochaine réunion de cette commission se réalisera si possible avec la participation de Madame Anne Blaison (Directrice de la culture à la Ville des Ponts de Cé).

### Point numéro 7 : Présentation « Commission circulation et sécurité » par Jérôme Kliszowski.

Les très nombreuses idées de cette commission peuvent se regrouper :

#### **Création de 2 chemins piétonniers :**

L'un entre le parking Saint Maurille et le chemin du Bois d'Avault.

L'autre entre l'entrée de la salle du « Val de Louet » et le parc de jeux le long du grillage du terrain de football.

#### **Sécuriser :**

L'avenue « Auguste Defois » et le « chemin des Champies » en créant un plateau surélevé.

Idem rue « Pasteur » au niveau du collège Saint Laud.

Idem « route de Juigné » au niveau des « petites plaines ».

#### **Apaiser la circulation :**

Engager la ville dans la démarche du label « ville prudente ».

Généraliser le « 30 Kilomètres/heure » sur l'axe Nord Sud de la ville.

Améliorer la fluidité de la circulation en révisant l'alternance des feux tricolores.

#### **Sanctionner :**

Les voitures garées sur les trottoirs... (Rue Desjardins / rue Rouget de l'Isle / rue de la Libération / rue Jules Quelin. Les véhicules qui prennent à contre sens la rue Boutreux et le Quai Dupetit-Thouars.

### **Améliorer les passages piétons.**

Entre la rue des Champies et le chemin de la Grasserie.

Utiliser des clous de voirie de style « led » (électroluminescente) / catadioptrés ou réflecteurs pour améliorer la visibilité des passages piétons la nuit.

### **Point numéro 8 : Présentation « Commission L'Art en Cé » 6<sup>e</sup> édition par Didier Lefebvre.**

- L'objectif de cette manifestation est la découverte du patrimoine des jardins publics des jardins privés et des jardins partagés ainsi que le soutien à une initiative citoyenne créée par notre Comité de Quartier au départ et repris par la mairie.
- L'Art en Cé est aussi la diffusion de l'art pour tous ainsi que le développement du partenariat avec les acteurs locaux et le tissu associatif.
- La réunion du 17 février 2022 a permis de valider la date de la prochaine édition qui sera le dimanche 26 juin 2022, de lister les lieux envisageables et de recruter des artistes. Le Parc Debussy, les 2 jardins partagés (« du bruit dans les radis » et celui de la rue de la gare), le parc municipal de la Boire Salée participeront et les propriétaires précédemment sollicités ainsi que la guinguette seront recontactés. Coté artistes, les anciens participants, les associations comme le club photo, les artistes de « Rive d'Arts », les chorales, les élèves du Centre culturel « Vincent Malendrin » seront sollicités.
- *La date butoir pour s'inscrire est le 25 mars 2022 à la maison des associations, tant pour ouvrir son jardin que de faire partie des artistes.*

### **Point numéro 9 : Présentation « Commission convivialité » par Julien Robin.**

L'idée est de faire un pique nique géant de part et d'autre de la Loire sur le quai de Jemmapes et au Port des Noues. La mairie serait sollicitée pour installer des tables, des chaises voire des barbecues.

Ce pique nique serait ouvert à tous les habitants de la ville.

La commission souhaiterait une déambulation musicale entre les deux rives type fanfare de rue.

La circulation pourrait être coupée sur les quais et sur le port.

La date envisagée est le 18 juin 2022.

La communication pourrait être faite par la presse locale, le « Cé l'info », le site de la ville et les tableaux lumineux.

Une autre idée serait pour l'année 2023 d'organiser une chasse aux œufs.

**Point numéro 10 : Présentation « Commission cadre de vie » par Elodie Masurier.**

**1 - Colorer la ville : art mural, structures mobiles et temporelles, fresques à la craie, végétalisation des murs. Développer un référentiel de couleurs utilisables pour les maisons de la ville autre que la couleur sable de Loire incontournable actuellement.**

**2 - Améliorer les bords de Loire du point de vue de l'accessibilité et de la propreté (organisation d'un nettoyage des bords de Loire). Les Traversées musicales pourraient traverser la Loire comme son nom l'indique. Vincent Guibert annonce que le camion de livraison à domicile de repas va faire l'objet d'un support de fresques.**

**3 - Alléger la pollution visuelle : (antennes sur façade) et la pollution chimique des friches industrielles. En ce qui concerne la pollution sonore, la glycine qui a été enlevée de la passerelle sur l'Authion amortissait les bruits de passage qui résonnent désormais. Une replantation d'une verdure moins destructrice pourrait être envisagée.**

**4 - Créer des lieux de rencontres (exemple cité plus haut) « la timbale ». Le garage de l'école de musique pourrait aussi devenir un tiers lieu au sens des avancées climatiques.**

**5 - Développer les labels (exemple « ville prudente »).**

**Cette commission s'interroge sur le projet des « Hauts de Loire » du point de vue de l'imperméabilisation des sols. Pour le moment seuls 2 quartiers vont être invités aux études préparatoires (Quartier de la Chesnaie et quartier de la Monnaie). Un représentant de chaque Comité de Quartier serait idéal pour ce gigantesque projet de 5000 logements.**

**C'est l'agglo qui le pilote (c'est le vice président de l'urbanisme d'ALM qui porte ce projet qui est probablement le plus important des Ponts de Cé).**

**Les membres du Comité de Quartier pensent qu'il doit y avoir concertation avec les citoyens ainsi qu'avec les élus surtout du point de vue de l'imperméabilisation des sols et de la biodiversité. Par exemple les habitants des Ponts de Cé proposent qu'il y ait 1, 2 ou 3 hectares pour le maraichage dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT) qui prévoit 30 hectares de l'agglo pour recommencer à produire l'alimentation sur place.**

***Une demande de rencontre avec Monsieur Jean-Philippe Vigner est formulée.***

----- Fin de Séance : 23 heures. -----